

# Grandes cultures

LES  
ÉTUDES



## Variétés des céréales à paille

Récolte 2020

FranceAgriMer





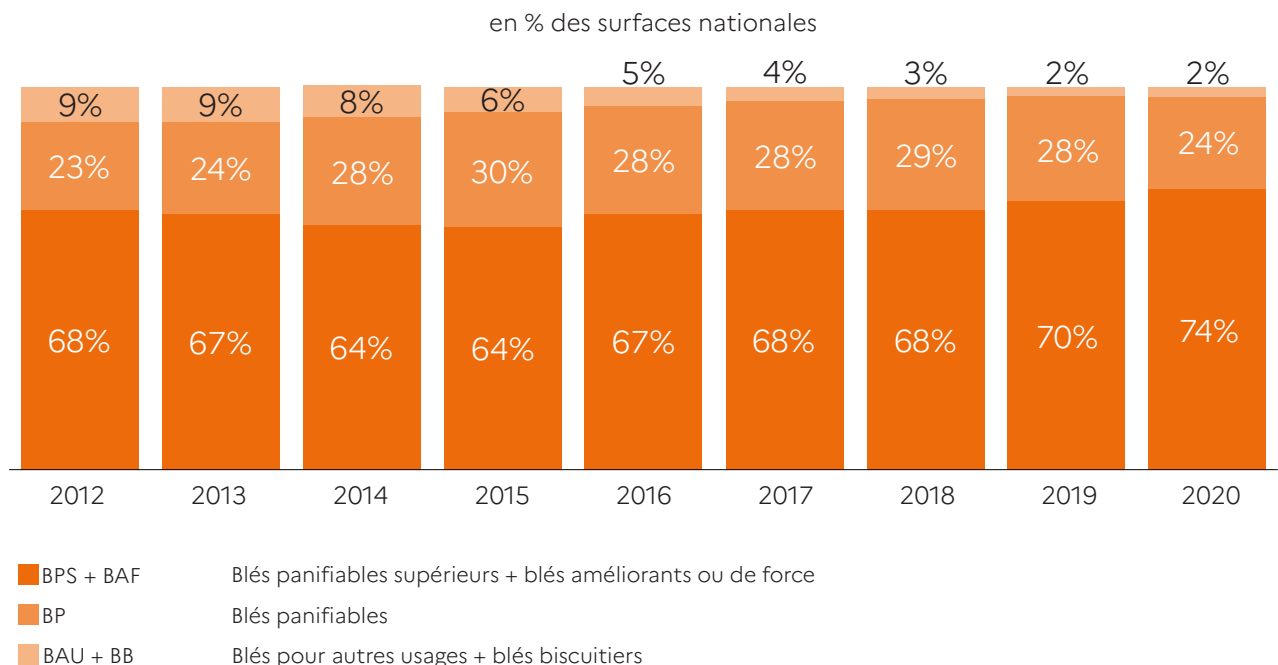
L'enquête 2020 conduite par FranceAgriMer sur les variétés des céréales à paille fait ressortir, avec 98% des emblavements, des surfaces stables en blés tendres panifiables. Chevignon poursuit sa progression et se maintient en tête du classement à 13,1 % de la sole nationale de blé tendre. En blé dur, on enregistre une forte concentration des variétés, la première d'entre elles, Anvergur, représentant plus de la moitié de la sole, loin devant les autres. Pour les orges, RGT Planet reste en première position à 29,2 % de la sole nationale tandis que deux nouvelles variétés font leur entrée dans le top 5. En triticale, RGT Omeac prend la tête du classement. Après une forte augmentation de la part des mélanges pour le blé tendre et le triticale ces dernières années, on constate une stabilisation de cette part cette année. Ce sont les résultats d'une enquête menée auprès de 45 879 producteurs de céréales de février à août 2020 avec un taux de réponse de 21,7 %.

## BLÉ TENDRE : 98 % DE BLÉS PANIFIABLES

### ○ Prédominance des blés panifiables

Les surfaces en blé destinées à la panification sont largement majoritaires, elles restent stables et occupent 98 % de l'emblavement de blé tendre. La part des blés supérieurs (BAF et BPS) progresse à 74 % tandis que celle des blés panifiables courants (BP) diminue à 24 %. La part des blés pour autres usages, c'est-à-dire les blés fourragers et les blés biscuitiers, représente 2 % des surfaces de blé tendre. Parmi les dix premières variétés cultivées, cinq sont recommandées par la meunerie pour être utilisées pures (VRM) ; cinq autres variétés sont préconisées en mélange (BPMF).

Classification Arvalis / ANMF des blés tendres

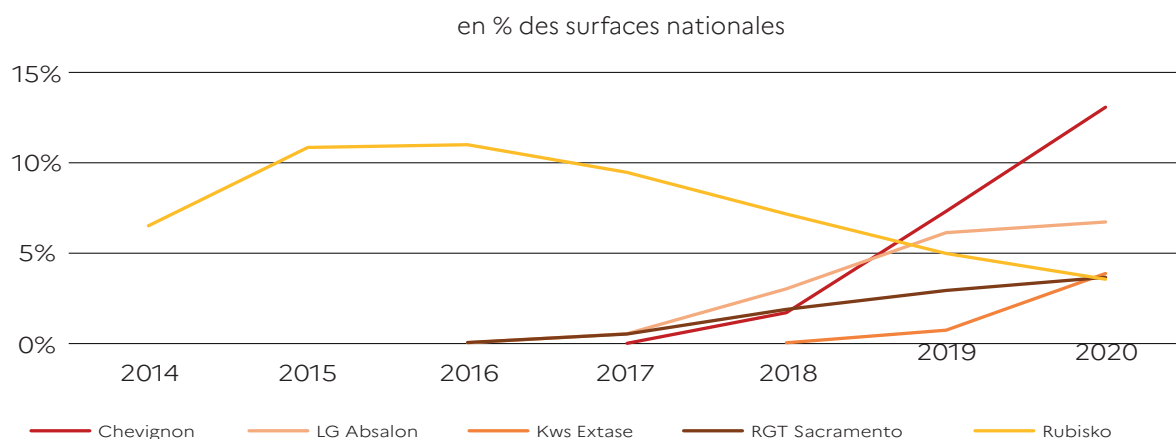


Source : Avis Arvalis / ANMF / FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

## ○ Stabilisation de la part des mélanges

Chevignon poursuit sa progression et se maintient en tête du classement (13,1 % de la sole nationale de blé tendre en 2020 contre 7,3 % en 2019). LG Absalon progresse légèrement et se maintient à la deuxième place du classement à 6,7 % de la sole nationale de blé tendre. KWS Extase et RGT Sacramento font leur entrée dans le top 5 en troisième et quatrième position tandis que Rubisko régresse à la cinquième position. Notons que la proportion des mélanges se stabilise cette année, atteignant 12,2 % de la sole nationale de blé tendre (contre 11,9 % en 2019).

### Évolution des 5 premières variétés de blé tendre



Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Huit des dix premières places du classement sont occupées par des blés panifiables supérieurs (BPS). Cette année, la tendance, constatée les années précédentes, à une diversification variétale est modifiée : la part de l'emblavement des dix premiers cultivars est en hausse passant de 41 % de la sole nationale en 2019 à 56 % en 2020. On note par ailleurs la montée en puissance de Chevignon qui atteint 13,1 % de la sole nationale.

### Les dix premières variétés de blé tendre

Variétés	Année d'inscription	Classe techno-logique d'ARVALIS	Avis de la meunerie*	"% des surfaces nationales"	Surfaces cumulées
Chevignon	2017	BPS	BPMF	13,1%	13,1%
LG Absalon	2016	BP	VRM	6,7%	19,8%
KWS Extase	2018	BPS	VRM	3,9%	23,7%
RGT Sacramento	2014	BPS	BPMF	3,7%	27,4%
Rubisko	2012	BP	VRMb	3,6%	30,9%
Complice	2016	BPS	BPMF	3,2%	34,2%
Fructidor	2014	BPS	VRM	3,1%	37,3%
Oregrain	2012	BPS	VRM	2,4%	39,7%
Filon	2017	BPS	BPMF	2,4%	42,1%
Boregar	2008	BPS	BPMF	2,0%	44,1%
Autres variétés				55,9%	100,0%

\*VRM = variétés recommandées par la meunerie - BPMF = blés pour la meunerie française

\*\*BPMF = ces variétés, en cumul, ne doivent pas dépasser 15% dans les mélanges BPMF panifiables

BP = Blés panifiables - BPS = Blés panifiables supérieurs - BAF = Blés améliorants ou de force

Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

## Les blés de force sont méridionaux

Les surfaces occupées par des variétés classées comme blés améliorants ou de force représentent presque 5,8 % de l'emblavement de blé tendre. Les semis de blés de force sont plus importants dans les régions méridionales et particulièrement en Occitanie avec 55 % des semis (55 % en 2019) et en Provence-Alpes-Côte d'Azur avec 25 % des semis (contre 19 % en 2019). En région Centre-Val de Loire et Auvergne-Rhône-Alpes, l'emblavement des blés améliorants ou de force augmente à respectivement 10 % et 12 % des semis (contre 7 % et 9 % en 2019).

Les blés pour autres usages (BAU), c'est-à-dire fourragers (1,7 %) et biscuitiers (0,8 %), augmentent en pourcentage des terres emblavées en blé tendre avec un total de 2,5 %. Cette année, les BAU sont particulièrement présents en Normandie et dans le nord-est de la France.

Répartition régionale des blés (en % de la surface régionale)

Régions FranceAgriMer	Classification Arvalis			
	BAF	BPS	BP	BAU
Auvergne - Rhône-Alpes	12%	64%	23%	0%
Bourgogne-Franche-Comté	3%	68%	29%	0%
Bretagne	0%	62%	37%	1%
Centre	10%	73%	16%	0%
Grand Est	1%	70%	26%	4%
Hauts-de-France	0%	68%	27%	5%
Ile de France	5%	77%	16%	2%
Normandie	0%	74%	23%	2%
Nouvelle-Aquitaine	7%	67%	23%	2%
Occitanie	55%	40%	4%	1%
PACA	25%	69%	6%	0%
Pays de la Loire	4%	62%	32%	2%

Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

## Des blés biscuitiers dans le nord-est de la France et en Nouvelle-Aquitaine

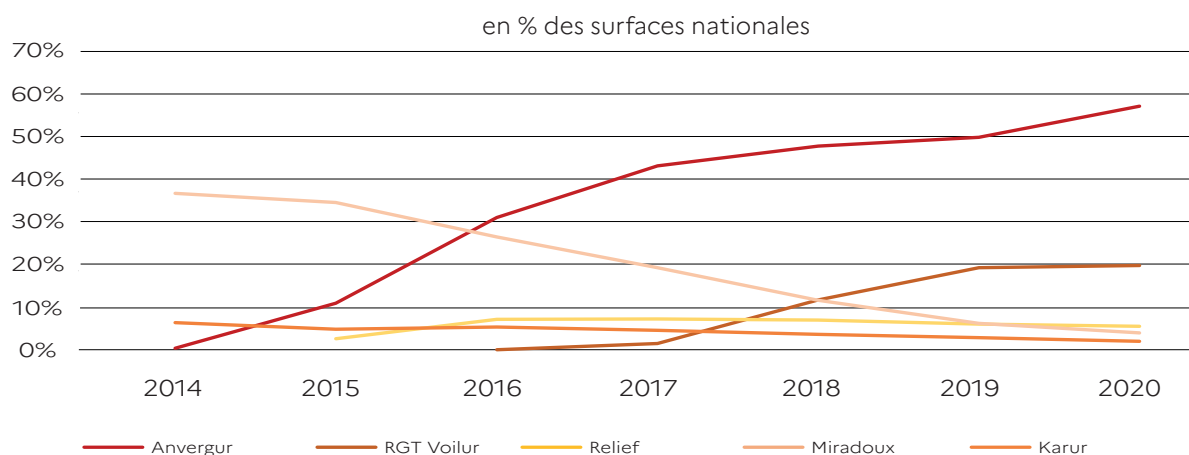
Les variétés cataloguées biscuitières ou à tendance biscuitière occupent environ 0,8 % de la sole nationale de blé tendre, stable par rapport à 2019 ; elles sont particulièrement présentes dans la région Grand-Est (0,9 % de la surface régionale de blé tendre), Hauts-de-France (0,9 %) et Nouvelle-Aquitaine (1 %).

# BLÉ DUR : UNE VARIÉTÉ DOMINE SANS PARTAGE

## ○ Forte concentration des variétés

La variété Anvergur se maintient en tête de classement et atteint plus de la moitié de la sole nationale de blé dur (57,5 %). RGT Voilur reste stable et se maintient à la deuxième place du classement. Loin derrière, Relief et Miradoux occupent la troisième et quatrième position avec respectivement 5,6 % et 4,0 % de la sole nationale de blé dur. Enfin, Karur fait son entrée dans le top 5 à la cinquième position avec 2,1 %.

### Évolution des 5 premières variétés de blé dur



Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

## ○ Anvergur et RGT Voilur en tête dans toutes les régions

Anvergur est la première variété cultivée dans toutes les régions importantes du blé dur ; elle vient largement en tête avec plus de 60 % des surfaces de blé dur en régions Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Pays de la Loire. Elle se situe autour de 50 % en région Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val de Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les régions d'Auvergne-Rhône-Alpes, du Centre-Val de Loire, de Nouvelle-Aquitaine, d'Occitanie et de Pays de la Loire connaissent une forte concentration des variétés puisque les trois premières d'entre elles font plus de 80 % de la sole de blé dur.

### Les dix premières variétés de blé dur

Variétés	Année d'inscription	Avis de l'industrie semoulière et pastière*	% des surfaces nationales	Surfaces cumulées
Anvergur	2013	VRSP	57,5%	57,5%
RGT Voilur	2016	VRSP	19,9%	77,5%
Relief	2014	VRSP	5,6%	83,1%
Miradoux	2007	VRSP	4,0%	87,1%
Karur	2002	VRSP	2,1%	89,2%
Casteldoux	2015	VRSP	1,7%	90,9%
Claudio	1998	VRSP	1,4%	92,3%
Sculptur	2008	VRSP	1,4%	93,6%
Idefix	2016		0,5%	94,2%
Atoudur	2011		0,5%	94,6%
Autres variétés			5,4%	100,0%

\* VRSP = variétés recommandées par les semouliers et pastiers

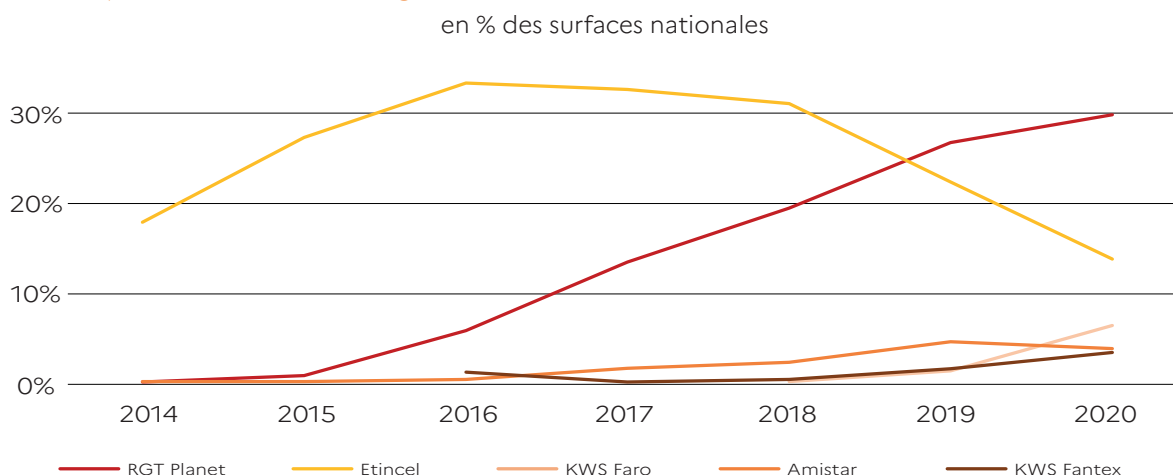
Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

## ORGES : LES ESCOURGEONS DOMINENT

### ○ RGT Planet prend la tête du classement

RGT Planet prend la tête du classement et couvre 29,2 % de la sole nationale d'orges. En deuxième position, Etincel régresse à 13,4 % de la sole nationale d'orges. En troisième position, KWS Faro fait son entrée dans le top 5 à 6,2 % de l'emblavement d'orges. En quatrième position, Amistar régresse à 3,7 % tandis que KWS Fantex fait son entrée dans le top 5 avec 3,3 % de la sole nationale d'orges.

#### Évolution des 5 premières variétés d'orge



Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

La répartition entre les orges de printemps et d'hiver est la suivante : huit variétés sur dix sont des variétés d'hiver et deux variétés sur dix sont de printemps. 10 % de la sole sont des orges d'hiver à 2 rangs, 47 % sont des escourgeons, 38 % sont des orges de printemps à 2 rangs et aucune orge de printemps à 6 rangs n'est recensée cette année. À noter que 5 % des orges déclarées par les agriculteurs sont classées en « indéterminé » (pas de variété indiquée ou seulement orge). Cinq variétés sur les dix premières variétés sont de qualité brassicole, référencées comme préférées des malteurs/brasseurs.

#### Les dix premières variétés d'orges

Variétés	Année d'inscription	Type*	Avis des malteurs et brasseurs	"% des surfaces nationales"	Surfaces cumulées
RGT Planet	2014	P 2R	préférée	29,2%	29,2%
Etincel	2012	H6R	préférée	13,4%	42,7%
KWS Faro	2018	H6R	préférée	6,2%	48,9%
Amistar	2013	H 6R		3,7%	52,5%
KWS Fantex	2016	P 2R	préférée	3,3%	55,8%
Pixel	2017	H 6R	préférée	3,2%	59,0%
KWS Cassia	2010	H 2R		2,5%	61,5%
Rafaëla	2014	H 6R		2,2%	63,7%
Margaux	2018	H 6R		2,0%	65,7%
KWS Akkord	2017	H 6R		1,6%	67,3%
Autres variétés				32,7%	100,0%

\*H6R = orge d'hiver 6 rangs - H2R : orge d'hiver 2 rangs - P2R : orge de printemps 2 rangs

Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

## ○ Progression des orges de printemps

Les escourgeons sont toujours majoritaires avec sept variétés dans les dix premières ; ils occupent 47 % des surfaces nationales d'orges contre 50 % en 2019. Les orges de printemps progressent légèrement de 35 % en 2019 à 38 % en 2020.

Les régions productrices majeures (Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Hauts-de-France, Normandie et Nouvelle-Aquitaine) privilégient les escourgeons ; mais deux régions importantes pour l'orge, la région Grand-Est et l'Île-de-France, cultivent légèrement plus d'orges de printemps que d'escourgeons.

RGT Planet domine dans la plupart des régions tandis qu'Etincel est la plus cultivée en Normandie.



# TRITICALE : DES ZONES DE CULTURE CONCENTRÉES

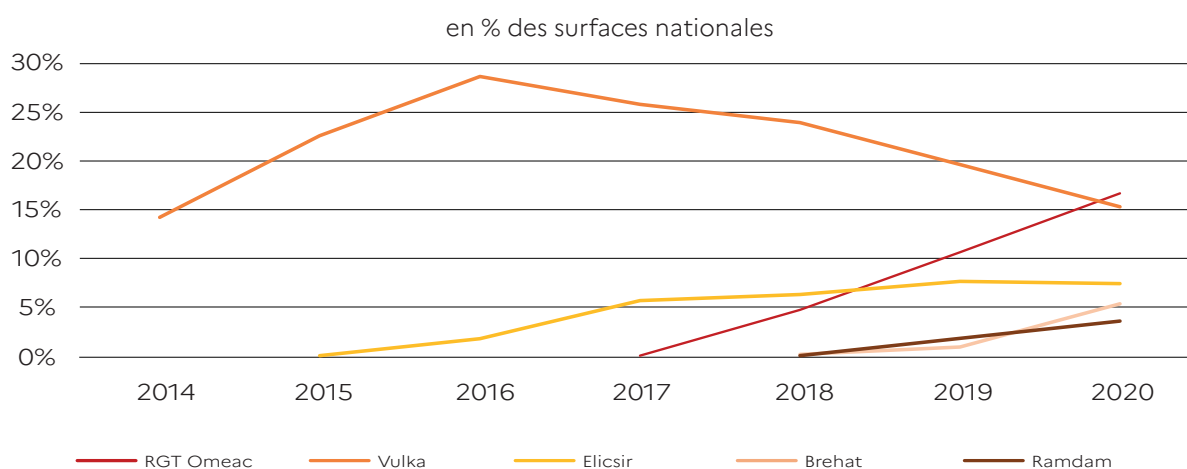
## ○ RGT Omeac en tête

Les principales régions de culture du triticale sont l’Auvergne-Rhône-Alpes, la Bourgogne-Franche-Comté, la Bretagne, la Nouvelle-Aquitaine et les Pays de la Loire : ces cinq régions comptent pour 70 % des surfaces nationales de triticale.

RGT Omeac continue sa progression et prend la tête du classement avec 16,7 % de la sole nationale de triticale (contre 10,7 % en 2019). En deuxième position, Vuka poursuit sa tendance baissière. Elicsir se maintient en troisième place du classement avec 7,4 % de l’emblavement de triticale. Brehat et Ramdam entrent dans le top 5 à respectivement 5,3 % et 3,5 % de la sole nationale de triticale.

Notons que certains agriculteurs enquêtés n’ont pu identifier les variétés cultivées sur les parcelles. De ce fait, 4,8 % de la sole occupée par du triticale n’a pu recevoir d’identification variétale.

### Évolution des 5 premières variétés de triticale



Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

### Les dix premières variétés de triticales

Variétés	Année d’inscription	% des surfaces nationales	Surfaces cumulées
RGT Omeac	2017	16,7%	16,7%
Vuka	2009	15,3%	32,0%
Elicsir	2015	7,4%	39,4%
Brehat	2018	5,3%	44,7%
Ramdam	2018	3,5%	48,3%
Bikini	2016	3,0%	51,3%
Kereon	2010	2,7%	54,0%
Rgt Ruminac	2016	2,5%	56,5%
Kaulos	2012	2,5%	59,0%
KWS Fido	2013	1,8%	60,8%
Autres variétés		39,2%	100,0%

Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

RGT Omeac est la première variété dans les régions Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne et Pays de la Loire tandis que Vuka arrivent en tête en région Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire.

# NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Les répartitions variétales sont obtenues à partir de deux enquêtes réalisées par voie postale et par courriel durant les mois de février à août 2020. Un questionnaire a été adressé à 45 879 agriculteurs tirés au sort (40 200 par voie postale et 5 679 par courriel), sur la base d'échantillons départementaux aléatoires. Le taux de réponse est de 21,7 %.

Le champ géographique de cette enquête comprend 70 départements. Selon les estimations du ministère de l'agriculture et de l'Alimentation (SSP), ces départements couvrent 96,5 % de la sole nationale pour le blé tendre, le blé dur, l'orge et le triticale.

Tous les ensemencements sont pris en compte quelle que soit l'origine des semences utilisées.

Les calculs des répartitions variétales départementales sont effectués par extrapolation des surfaces après stratification a posteriori des données des individus ayant répondu à l'enquête.

Les données départementales, régionales et nationales sont calculées par agrégation, après pondération par les surfaces du SSP (juillet 2020). On appelle "répartition nationale", la répartition calculée sur l'ensemble du champ géographique retenu pour cette enquête. Les données collectées auprès des agriculteurs portent sur les surfaces semées en espèce pure et en mélange (avec identification de la céréale en cas de mélanges interespèces).

Les listes des variétés recommandées par la meunerie, par les malteurs et les brasseurs et par la semoulerie de France ont été fournies par ces industries pour la récolte 2020. Les chiffres présentés dans cette publication sont issus d'un sondage, et doivent en conséquence être considérés avec toute la prudence requise en la matière.





## LES ÉTUDES



Réalisation d'une étude sur les variétés des céréales à paille - Récolte 2020 - édition  
**septembre 2020**

Directrice de la publication : Christine Avelin  
Rédaction : direction Marchés, études et prospective  
Conception et réalisation : service Communication / Impression : service Arborial  
ISSN : 1170-4782

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex  
Tél. : 01 73 30 30 00 ■ [www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr)

 FranceAgriMer  
 @FranceAgriMerFR